



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 16 janvier 2024

RENTRÉE SCOLAIRE 2024 : 110 EMPLOIS ET MOYENS D'ENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRES DANS L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

Mardi 16 janvier 2024, Sophie BEJEAN, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités a présenté, aux côtés d'Isabelle CHAZAL, Secrétaire générale d'académie, les priorités et les moyens d'enseignement alloués pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025.



Ces moyens déclinent les orientations et les mesures nouvelles annoncées en comité ministériel en décembre dernier. Elles se traduisent par une nouvelle augmentation des moyens d'enseignement, une constante depuis 2018.

L'académie de Montpellier compte ainsi parmi les cinq académies métropolitaines les mieux dotées tant dans le premier degré que dans le second. Ainsi pour cette rentrée 2024, les moyens d'enseignement sont **en progression significative** par rapport à 2023.

LE PREMIER DEGRÉ : nouvelle amélioration du taux d'encadrement

Malgré une diminution attendue à la rentrée des effectifs (baisse d'environ 1 370 élèves, soit 0.6% de la population scolaire), le premier degré bénéficiera d'une augmentation de 10 emplois, ce qui améliorera le taux d'encadrement des élèves en classe et permettra notamment :

- de parachever le dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire, engagé depuis la rentrée 2020 ;
- de poursuivre le plafonnement des classes à 24 en CP, CE1 et Grande Section ;
- d'atteindre un taux d'encadrement inédit avec **6,09** professeurs pour 100 élèves, contre 5,98 en 2023 ;
- de renforcer les capacités de remplacement ;
- de soutenir les écoles rurales ;
- d'ouvrir des dispositifs ULIS pour l'école inclusive.

Dans le 1^{er} degré, les moyens d'enseignement sont en constante augmentation depuis 2017 :

- +488 équivalents temps plein alors que les effectifs ont diminué de près de 8 900 élèves.

CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier – Région Académique Occitanie

communication@ac-montpellier.fr

Marion Redwitz, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Clémentine Marcet, directrice adjointe de la communication : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 16 janvier 2024

Evolution des moyens d'enseignement du 1er degré par département

	Prévision des effectifs d'élèves en 2024	Evolution des effectifs en baisse à la rentrée 2024	Variation des moyens d'enseignement à la rentrée 2024 (en ETP)	Taux d'encadrement attendu à la rentrée 2024 (P/E)	Variation du taux d'encadrement par rapport à la rentrée 2023	Rappel du taux d'encadrement à la rentrée 2018
Aude	28 010	- 215	0	6,30	0,05	5,67
Gard	60 785	- 670	1	5,88	0,07	5,45
Hérault	96 063	- 286	12	5,91	0,03	5,44
Lozère	4 007	- 24	-3	10,20	0,01	9,12
PO	37 946	- 177	0	6,31	0,03	5,51
ACADEMIE	226 811	- 1 372	10	6,09	0,04	5,55
		hors Lozère		6,01		

P/E : nombre d'enseignant pour cent élèves

La répartition des moyens entre les départements permet :

- d'améliorer le taux d'encadrement dans les 4 départements Gard, Hérault, Pyrénées Orientales et Aude où les caractéristiques scolaires, économiques et sociales le nécessitent ;
- d'assurer un rattrapage dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, départements sous tension démographique.

SECOND DEGRE : Augmentation des moyens d'enseignement afin d'accompagner la hausse de la démographie et le développement de l'offre de formation professionnelle

Là encore, l'académie de Montpellier figure parmi **les 5 académies les plus dotées en France métropolitaine**. Le second degré bénéficiera de **100 équivalents temps plein (ETP)**. Cet apport sera mobilisé au service des priorités suivantes :

- les évolutions démographiques sur chacun des niveaux ;
- le financement de mesures liées à l'offre de formation dans les lycées professionnels ;
- l'organisation des classes en groupes de niveaux en mathématiques et en français pour les 6èmes et les 5èmes ;
- la mise en place d'une division par département de « prépa lycée » ;
- l'ouverture de 7 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ;
- la poursuite de l'accompagnement académique des établissements dont la population scolaire est fragile.

Dans le 2nd degré, les moyens d'enseignement sont également en constante augmentation depuis 2018 : +451 équivalents temps plein :

- +25 en 2018, +28 ETP en 2019, +93 en 2021, +115 en 2022, +90 en 2023, +100 en 2024 pour accompagner, notamment, la croissance démographique du nombre d'élèves.

CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier – Région Académique Occitanie

communication@ac-montpellier.fr

Marion Redwitz, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71

Clémentine Marcet, directrice adjointe de la communication : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09